

# Aurélie Peignier

## photographe

### Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes et à toutes les ventes de prestations et produits conclues entre le Client et la Photographe Aurélie Peignier.

La Photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande.

#### A01. Objet

(a) Aurélie Peignier propose des prestations photographiques privées et publiques telles que présentées sur son site Internet : [www.aurelie-peignier.fr](http://www.aurelie-peignier.fr). Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise individuelle Aurélie Peignier, représentée par la personne de Aurélie Peignier, désigné ici par la mention « la Photographe » et de son Client, dans le cadre de la vente de prestations photographiques.

(b) Toute prestation accomplie par Aurélie Peignier implique donc l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

(c) Il est de la responsabilité du Client de lire ces présentes Conditions Générales de Vente.

(d) Lorsque le contrat n'a pas été conclu dans les bureaux de la Photographe, la loi autorise le Client à se rétracter pendant une période de 14 jours à compter de la date de signature, conformément à l'article L121-29 du Code de la Consommation. En cas de rétractation par le Client dans le délai légal, l'acompte versé sera intégralement restitué dans un délai maximum de 1 mois. Passé le délai de rétractation, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé.

(e) Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

## A02. Prise de vue

(a) Les clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent. Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entière responsabilité des parents. En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne présente, ceux-ci devront être remboursés dans leur intégralité.

(b) La prestation démarre dès l'arrivée de la Photographe ou Client sur le lieu de la prestation et se termine à son départ. Les photographies sont réalisées par Aurélie Peignier ou, en cas d'empêchement majeur, par tout autre photographe désigné en accord avec le client.

## A03. Traitement des images

(a) La Photographe apporte un soin particulier lors de la sélection et du traitement de chaque photo et ainsi que dans l'exécution de l'ensemble de ses travaux.

(b) Toute retouche supplémentaire demandée par le client sera acceptée ou non par la photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur. Seules les photographies traitées par la photographe seront exploitables par les deux parties.

(c) Les photos **non retravaillées ne sont pas fournies au client.**

## A04. Livrables et délais de livraison

(a) La Photographe s'engage à présenter les images ou le reportage sous forme de galerie web dans un délais de 4 semaines maximum après la prestation. Cette présentation comprend la visualisation de toutes les images sélectionnées par la Photographe sur une galerie web privée. Seules les photos que la Photographe aura jugé exploitables seront livrées au Client. Après la sélection des photos choisies par le client, la Photographe les retravaillera dans un délai de 6 semaines maximum.

(b) Le support de livraison préalablement défini sera adressé au Client dans un délai de 4 mois maximum après la prestation. Les images sont livrées en format Jpeg haute définition et sans signature uniquement. La Photographe assure la pérennité des photos de ses Clients par un archivage sur plusieurs disques durs pendant toute la durée de la production jusqu'à la livraison. En aucun cas la Photographe ne livrera ou ne sera contraint de livrer ses fichiers

bruts (Raw) et/ou des images qui n'ont pas été sélectionnées ou finalisées. La photographe ne livre jamais de photographies brutes. Le traitement des images, au même titre que la prise de vue, est propre à la photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. La photographe est la seule à décider du traitement qu'elle appliquera.

(c) La mise à disposition en ligne des photographies en Jpeg haute définition et leur livraison ne sera effectuée qu'après règlement complet du solde de la prestation. Ces présentes conditions ne sont ni discutables ni modifiables.

(d) Tout retard de livraison des images par la Photographe donnera le droit au Client à une compensation matérielle et se verra offrir un lot de 10 tirages photos. Mais le retard ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat ou réclamer des dommages et intérêts.

## A05. Supports

L'impression de photo ou d'albums (s'il y en a) sera confiée à un laboratoire ou imprimeur spécialisé, choisi par les soins de la Photographe uniquement.

## A06. Conservation des images

(a) La Photographe assure la pérennité des images du Client sur toute la durée du traitement avant la livraison avec une sauvegarde multiple sur des disques dur dédiés, renouvelés régulièrement.

(b) À compter de la livraison au client, les photographies sont conservées et archivées sous leur entière responsabilité. Il sera de la responsabilité du Client d'effectuer des copies du support de livraison (dans le cas d'un support de livraison physique) des images pour en assurer la sauvegarde.

(c) La photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers numériques remis au client. Les fichiers restent cependant disponibles pendant deux mois et peuvent être renvoyés si nécessaire.

## A07. Propriété intellectuelle

(a) La reproduction des images est autorisée et de manière gratuite, à l'exclusion de toute utilisation commerciale ou de presse sans l'accord préalable de la Photographe. Le Client est tenu de respecter et de citer le nom de l'entreprise (Aurélie Peignier) pour toute diffusion publique, support papier ou Internet, conformément à la Loi en matière de Propriété Intellectuelle du 11

mars 1957 (Art. L111-3 du code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur). Toute violation de cette disposition sera constitutive de contrefaçon conformément au sens de l'article L335-2 du code de la Propriété Intellectuelle. Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle de la Photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le Client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec la Photographe. **Le Client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable.** Toute violation de cette disposition sera constitutive de contrefaçon au sens de l'article L335-2 du code de la Propriété Intellectuelle.

(b) En cas de publication des photographies sur Internet par le Client, **celui-ci s'engage à mentionner « Aurélie Peignier » et le site Internet « [www.aurelie-peignier.fr](http://www.aurelie-peignier.fr) »**. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnants la reproduction ou la représentation des photographies ne devront pas porter atteinte à l'image et/ou à la réputation de la Photographe.

(c) Par ailleurs, sauf sur demande expresse du Client avant la signature du contrat, la Photographe s'autorise à utiliser ou à diffuser certaines photographies ou extrait de reportage de son choix dans le seul but promotionnel et de communication lié à son activité, via son site Internet [www.aurelie-peignier.fr](http://www.aurelie-peignier.fr), page Facebook Pro, LinkedIn, Instagram et autres.

(d) La Photographe s'autorise aussi à mentionner les noms et coordonnées des différents prestataires de son choix qui participent à l'organisation de l'événement du Client, dans le seul but promotionnel et de communication lié à son activité, via son site Internet [www.agnescolombo.com](http://www.agnescolombo.com), page Facebook Pro, LinkedIn, Instagram et autres.

(e) En aucun cas l'image du Client ne sera ternie ou détournée ; elle sera au contraire mise en valeur. Aucun droit ne sera cédé à des tiers sans l'autorisation du Client. Ce dernier s'engage à être moralement solidaire de la Photographe en cas de préjudice causé par une utilisation abusive ou détournée des images, par un tiers ou à son insu.

(f) Toute personne ne souhaitant pas être photographiée aura la charge d'en informer au préalable directement la Photographe. Le Client se doit d'informer au préalable la Photographe de toute information ou détail qui pourrait nuire à la bonne conduite de son travail.

(g) Conformément à la Loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui le concernent.

(h) La Photographe s'engage à ne pas communiquer les coordonnées et les informations personnelles du Client à un tiers sans son consentement.

(i) La garantie des sauvegardes des images par la Photographe prend fin deux mois après la livraison des images au Client.

## A08. Respect des dates et des lieux

(a) Pour les séances : dans le cas où le Client déplacerait la date de la séance ou de l'événement, il sera de sa responsabilité de fixer une nouvelle date avec la Photographe.

(b) Pour les mariages : le Client et la Photographe détermineront ensemble la ou les dates et les lieux des événements. Ceux-ci doivent apparaître clairement sur le contrat avant signature. Le Client s'engage à informer la Photographe de toute modification qu'il soit et devra le mentionner par mail uniquement (pas de texto).

(c) L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au-delà de 30 minutes de retard, la séance sera annulée et le solde ne sera pas remboursé.

## A09. Obligation des parties (pour les reportages mariage)

### A09.1 Déroulement de la journée

(a) Les futurs mariés sont tenus de prévenir leurs invités de la présence d'une photographe professionnelle.

(b) Les futurs mariés sont chargés de la communication, distribution ou restitution des photos auprès de leurs invités.

(c) La prestation de la Photographe se déroule d'un seul tenant. Son temps de présence ne peut être fractionné, sauf accord préalable entre la Photographe et les futurs mariés.

(a) En cas de célébration religieuse et quelle que soit la nature du culte, les futurs mariés s'engagent à obtenir l'autorisation préalable de la personne responsable ou du lieu en question pour photographier. En cas de refus de ce dernier, la Photographe ne pourra pas être tenue responsable de l'exécution partielle ou de l'inexécution ou de sa mission pendant cette partie de la cérémonie. De son côté, la Photographe s'engage à exécuter sa mission avec tout son savoir-faire, et tous ses moyens sans troubler le déroulement de la cérémonie et sans gêner les officiants, les lieux, la famille ou les invités.

(e) Les futurs mariés sont tenus de fournir un repas chaud à la Photographe au moment du repas servi pour les invités et ce uniquement si la photographe est présente sur les lieux et encore engagé par sa prestation à ce moment là.

#### A09.2 Demandes particulières

Les futurs mariés sont chargés de prévenir la Photographe, avant la prestation, d'éventuelles demandes, comme par exemple pour photographier quelqu'un de précis ou encore pour avoir toutes les personnes sur les photos de groupe.

#### A09.3 Logistique (Déplacement et Hébergement)

(a) Pour des raisons pratiques et logistiques, les futurs mariés seront tenus d'héberger la Photographe à leurs frais la veille de la prestation si le temps de trajet pour se rendre sur les lieux de la prestation est supérieur à 1 heure 30 ou 130 km. Cette décision résulte d'un accord commun préalable entre les deux parties et ne figure pas sur le devis préalable.

(b) Les futurs mariés sont tenus d'héberger la Photographe à leurs frais le soir de la prestation si ce dernier ne peut pas rentrer chez lui à la fin de sa prestation, pour des raisons qui ne lui appartiennent pas.

(c) Les futurs mariés sont tenus de trouver un moyen de locomotion à leurs frais pour la Photographe s'il se retrouve dans l'incapacité de rejoindre une gare par ses propres moyens, tels que les transports en communs ou location de véhicule permis B.

#### A09.4 Frais de déplacement

(a) Les frais de déplacement sont à définir préalablement avec la Photographe et sont à la charge du Client. La Photographe prend à sa charge 25km aller-retour, depuis son domicile (adresse mentionnée à l'article A11), au-delà, il faudra ajouter 0.50 euros du km.

#### A09.5 Règlements et frais

(a) Afin de réserver les services de la Photographe pour une date fixe, un acompte de 30% du montant de la commande est réclamé à la signature du devis.

(b) Le solde de la prestation défini initialement sera payé en espèce, chèque ou devra apparaître sur son compte bancaire impérativement au plus tard 8 (huit) jours avant la prestation. Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la prestation. Les coordonnées bancaires figurent à l'article A11 de ce document. Ce montant est net et s'entend TTC (toutes taxes comprises).

(c) Le montant du paiement final peut changer avant l'envoi des photos si certaines options sont souscrites après le contrat initial, comme une séance préalable, des options ou des heures supplémentaires par exemple. Chaque supplément fera l'objet d'une facture séparée. Toutes les options souhaitées par le Client sont soumises à la disponibilité de la Photographe.

(d) Tout défaut de règlement de la part du Client autorisera la Photographe à cesser toute prestation et pourra donner lieu à des poursuites. Tout retard de paiement pourra donner lieu à une indemnité forfaitaire au taux minimal prévu par l'article L441-6 du Code du Commerce, exigible de plein droit et sans rappel.

## A10. Obligation des parties (pour les séances)

### A10.1 Frais de déplacement

La Photographe prend à sa charge les déplacements dans un rayon de 25km autour de Méréville (54850)

### A10.2 Règlements

(a) Les prix sont affichés toutes taxes. S'ils sont amenés à varier par la suite, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande.

(b) Le solde sera payé en espèce, par chèque ou devra apparaître sur son compte bancaire le jour de la prestation. Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la prestation.

## A11. Coordonnées postales et coordonnées bancaires

(a) Coordonnées postales de la Photographe pour un règlement par chèque bancaire à l'ordre de Aurélie Peignier, 2 rue du Bac, 54850 Méréville. Le Client devra envoyer son courrier en lettre suivie.

(b) Les coordonnées bancaires de la Photographe seront données par mail. Le Client devra indiquer son nom ainsi que la nature de sa commande dans l'intitulé de son virement.

## A12. Annulations et Responsabilités

(a) Sont considérées comme des situations de cas de force majeure ne permettant pas à la Photographe ou au Client d'assurer la prestation : catastrophes naturelles, raisons médicales graves, décès d'un très proche, vol ou bris de matériel, grèves de transports, vol du moyen de locomotion de la

Photographe pour se rendre sur le lieu de l'événement. Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

(b) En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, le photographe ne pourra être tenu responsable de la non-exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande. Aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure.

(c) En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant la photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursée, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

(d) En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

(e) Si pour un cas de force majeure la Photographe ne peut assurer le reportage mariage prévu, il mettra tout en œuvre pour aider le Client à trouver une alternative aux mêmes conditions financières que celles prévues par le présent contrat ou de déplacer la date de la prestation si cela est possible. La Photographe s'efforcera, avec tous les moyens qui lui sont possibles, de prendre contact avec un autre photographe professionnel de remplacement (de tarif et de style similaire) afin de réaliser la prestation sans coût supplémentaire pour le Client. Les conditions du remplacement et l'identité du photographe remplaçant sont sous réserve d'acceptation et de validation par mail du Client. Dans ce cas, la Photographe ne pourra garantir ni la qualité ni le contenu de la prestation ainsi que le temps de présence du photographe remplaçant. En cas d'impossibilité de trouver une alternative, aucune indemnisation ne pourra être réclamée et aucune poursuite ne pourra être engagée envers la Photographe, qui procédera à l'annulation de la prestation ainsi qu'au remboursement total des acomptes et sommes déjà versées. Cela constituera la rupture du présent contrat et devra être mentionné par écrit par courrier avec accusé de réception.

(f) Pour les mariages, en cas d'annulation de la prestation par le Client et sans avoir la possibilité de la reporter, les conditions ci-dessous seront appliquées sans aucune réclamation ni poursuite judiciaire de la part du Client :

- Dans les 14 jours suivant la signature du contrat : l'intégralité de l'acompte sera restitué.
- 8 mois avant la date de la prestation : 25 % du solde sera dû.
- Entre 8 mois et 5 mois avant la date de la prestation : 50 % du solde sera dû.
- 4 mois avant la date de la prestation : un plafond de 75% du solde total sera

dû.

– À moins de 3 mois de la prestation : 100% du solde total sera dû.

(g) La rupture de contrat devra se faire à l'écrit par courrier avec accusé de réception. Si l'annulation est due à un cas de force majeure dûment démontré par le Client, toutes les sommes versées lui seront restituées intégralement et dans un délai maximum de 3 mois. Sont considérés comme des situations de cas de force majeure : catastrophes naturelles, raisons médicales graves, invalidité, décès.

(h) La Photographe n'est pas soumise à une obligation de résultat. Elle met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande et en adéquation avec ce qu'elle montre sur son site internet : [www.aurelie-peignier.fr](http://www.aurelie-peignier.fr). Le Client a pris connaissance du style photographique de la Photographe et a accepté de travailler avec la Photographe (Aurélie Peignier) dans ce sens. En acceptant et en signant le devis ainsi que ce document intitulé « Conditions Générales de Vente », le Client s'engage à ne pas faire de réclamations financières ni de poursuites judiciaires envers la Photographe, pour quelque raison artistique ou de choix technique que ce soit. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation de la Photographe. En conséquence, le Client reconnaît que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction de ses propres goûts.

### A13. Loi applicable

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français.

Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de ville.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus.